

Adresse postale : 3 Pièce de l'Eglise
33890 Pessac sur Dordogne
Tel : 05.56.61.46.27 // Fax : 05.56.61.07.00
Email : contact@ustom33.org



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 03 JUN 2015

Ordre du jour :

⇒ Point n° 1 : Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 06.05.15

Finances et Gestion :

- ⇒ Point n° 2 : Affectation des résultats 2014 du Budget Principal de l'USTOM et vote du Budget Supplémentaire 2014
- ⇒ Point n° 3 : Affectation des résultats 2014 du Budget Annexe de la Recyclerie et vote du Budget Supplémentaire 2014
- ⇒ Point n° 4 : Présentation du Rapport d'Activité 2014

Ressources Humaines :

- ⇒ Point n° 5 : Délibération autorisant le recrutement d'un stagiaire pour l'étude sur les bornes d'apport volontaire
- ⇒ Point n° 6 : Questions Diverses

L'an deux mil quinze, le trois juin à 18 heures 00, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la Salle polyvalente de MASSUGAS, sous la présidence de M. Sylvain MARTY.

Date de la convocation : 28 Mai 2015

Membres en exercice : 119

Membres présents : 66

Pouvoirs : 1

Le quorum est atteint, ce comité syndical peut valablement délibérer.

Monsieur MARTY ouvre la séance à 18h11.

Présents :

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : VINCENTE Bernard, DUCASSE Jacky, MALIRAT Jean-Pierre, ROBERTS Amanda, REMAUT Alain, DESPUJOL Michel, GAY Gérard, GAURON Sarah, LALAGUE Joëlle, ARTERO Hervé, BOUILLAC Gilles, NICOLLE Daniel / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : CONA Jean-Marie, CHADAPEAUD Guy, LAURET Bernard / **Communauté de communes du Sauveterrois** : BENEY Régis, FOUILHAC Christiane, MARNIESSE Denis, ROBERT Frédéric, BIDOUSSE Claudette, BESSETTE Jean-Marc, HATRON Valérie, YON François, LASSON Jérémie, GOMEZ Natacha, BOTTEGA Joseph, CHARENTON Michel, PEYRE François, SAUTS Laurent, AUBERT Daniel, DUBOS Jean-Claude, BLANCHEREAU Claude, LABORDE Thierry / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : TONNEAUT Philippe, MARTY Sylvain, MEYROU Cédric, LEGOUTIERES Alain, REY Jean-Louis, POINTET Dominique, LAPERROUSAZ Patrick / **Communauté de communes de Castillon Pujols** : TRAVANUT Jean-Paul, DUCOUSSO Jean-Claude, BOURDIER Christian, PAULETTO Patrice, LAVIGNAC Marie-Claude, ZAMPARO Isabelle, DELGUEL Jean-Claude, DUDON Bernard, REBILLOUT Christian, MARTEL Christine, NEUVILLE Alain, VIANDON Frédéric, BEDAT Marie-Claire, DUMARTIN William / **Communauté de communes du Pays Foven** : BERNARD Alette, REBEYROLLE Jean-Jacques, LA SALMONIE Jacques, SERVANT Jacques, BLONDY Pascal, HOSPITAL Patrick, NAUDON Jean-Pierre, VACHER Jean-Claude, VALADE Jean-Luc, REGNER Jean / **Communauté de communes du Brannais** : DUVERGE Bernard, FALGUEYRET François

Absents :

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : BARBE Isabelle, PASQUIS Sébastien, LABADIE Christophe, TRENTIN Jean-Claude, BEYRIE Yves, MARTY Bruno, COUSIN Philippe, DEHEAULME Isabelle, LAVERGNE Pascal, ESPAGNET Didier, ARMELLIN Robert, VILETTE Roger, MALANDIT Christian, CARNELOS Christophe, CASTAGNET Bernard / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : FENELON Daniel, BIGOT Patrick, DUBOUDIN Dominique / **Communauté de communes du**

Sauveterrois : MIGAUD François, LANGEL Christophe, MACIAS Chantal, ACENA Xavier, VIAUD Jean-Marie, DUPRAT Jean-Luc, BOUDIGUE René, REBILLOU Bernard, SALAGNAC Pascal, BONNAMY Nicole, BOUSCARY Emile, MALAISE Claude, BRIS Daniel/ **Communauté de communes de Castillon Pujols :** DUVIGNEAU LOBRE Didier, GEROMIN Michel, DUBORIE Guy, ZECCHINI Alphonse, LEPETIT Nathalie, POIVERT Liliane, GAUTHIER Pierre, THIBEAU Daniel, MATHIEU Jean-Jacques, CESAR Gérard / **Communauté de commune du Pays Foven :** BELLECULEE David, DARRIEUTORT Serge, MEYNAUD Eric, LAVOIR Denis, BASSET Jean-Michel, BOURDIL Jean-Michel, CAMBECEDES Jacques, LACHAIZE Yolande, COQUET Didier, POUPIN Annie, CILIENTO François / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** GALLOT Christian

Le Président précise que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.
Il remercie les membres d'être présents.

Il excuse les membres qui n'ont pas pu être présents.

Monsieur MARTY interroge l'assemblée pour désigner un secrétaire de séance, M. Thierry LABORDE, Vice-Président se porte volontaire.

Point n° 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 1 Avril 2015

Monsieur MARTY demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 6 Mai dernier.

Aucune remarque n'étant soulevée le procès-verbal est adopté, à l'unanimité.

Monsieur MARTY souhaite, avant de poursuivre l'ordre du jour, informer l'assemblée de l'état d'avancement de la Redevance Incitative.

Il précise que le solde des factures 2014 a été envoyé aux usagers sur tout le territoire suite à un test positif du TOLL sur la commune de Rauzan.

Il indique que les factures 2015 pourront être expédiées prochainement sur tout le territoire, en respectant une découpe territoriale pour l'envoi.

Monsieur MARTY notifie qu'il est très important de faire rentrer des fonds car la ligne de trésorerie est en train de s'épuiser.

Finances et Gestion

Point n° 2 : Affectation des résultats 2014 du Budget Principal de l'USTOM et vote du Budget Supplémentaire 2014

Monsieur MARTY explique que 180 000 € supplémentaires sont à prévoir au chapitre des charges générales correspondant au marché de communication, aux frais d'affranchissement pour les différents tests de facturation réalisés et aux frais sur le matériel roulant qui est vieillissant.

Au vu du marché de prestation de collecte qui avait été estimé sur les 6 premiers mois de l'année en attente de la signature de l'avenant et des négociations faites, monsieur MARTY explique qu'il convient de rajouter 1 million d'euros au chapitre marchés de prestations.

Suite à la question d'un délégué, monsieur MARTY explique que les économies, sur une année complète, sont estimées à environ 1 million d'euros, mais qu'il est difficile de donner un montant précis après les négociations à l'unité vu que les économies sont globales sur le marché et que celui-ci est forfaitaire.

Il notifie que 6000 € sont à intégrer au chapitre charges financières, correspondant à un emprunt non pris en charge sur 2014.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, suite à une mauvaise déclaration URSSAF, un remboursement à hauteur de 20 000 € est à prévoir.

Monsieur MARTY spécifie donc que le résultat cumulé de ce Budget Supplémentaire s'élève à 2 308 245.75 € augmenté de la réintégration des résultats 2014 du Budget Annexe place forme bois pour un montant de 47 447.60€.

Pour la section d'investissement, M. MARTY notifie le besoin d'intégrer 210 000 € au chapitre immobilisations corporelles pour permettre le renouvellement du matériel roulant suite à l'accident de grue survenu sur la déchèterie de St MAGNE.

Les 890 000 € prévus aux immobilisations en cours permettront de réaliser les travaux de mises aux normes des déchèteries en attendant de lancer un marché pour les travaux du site de Massugas qui demanderont un délai plus important.

Monsieur MARTY précise que les sections sont équilibrées à hauteur de 1 316 985.74 €

Aucune remarque n'étant soulevée Monsieur MARTY demande à procéder au vote de l'affectation de résultat et du Budget supplémentaire de l'USTOM.

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

- Le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte l'affectation de résultat et le Budget Supplémentaire du budget principal de l'USTOM.

Point n° 3 : Affectation des résultats 2014 du Budget Annexe de la Recyclerie et vote du Budget Supplémentaire 2014

Monsieur MARTY explique que 10 500€ sont ajoutés au chapitre charges générales pour pallier à l'entretien du matériel roulant vieillissant.

Il notifie également que les charges de personnel augmentent de 9 900 €, suite au départ en formation de M. Kévin BOUQUEY et à son remplacement pour une durée de 6 mois. Il explique que ces 9 900 € seront diminués par le versement d'une subvention engendrée par le contrat unique d'insertion recruté à hauteur de 6000 € en recettes.

En ce qui concerne la section d'investissement l'excédent antérieur est reporté pour permettre la mise aux normes du magasin suite à l'audit technique.

Aucune remarque n'étant apportée, monsieur MARTY propose de procéder au vote.

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

- Le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte l'affectation de résultat et le Budget Supplémentaire du budget annexe de la Recyclerie.

Point n° 4 : Présentation du Rapport d'Activité 2014

Monsieur MARTY présente les indicateurs récapitulatifs du rapport annuel repris ci-dessous.

INDICATEURS DESCRIPTIFS						
INDICATEURS	2012	2013		2014		Page
D1	Territoire desservi	66 821 hab	66 821 hab	=	66 874 hab	+ 8
D2	Tonnages OM	15 528 t	13 484 t	-	12 103 t	- 18
D3	Tonnages CS	5 149 t	5 508 t	+	5 988 t	+ 20
D4	Tonnages Refus	195 t	227 t	+	392 t	+ 21
D5	Tonnages Verre (BAV)	2 285 t	2 658 t	+	2 671 t	+ 22
D6	Nombre BAV	282 BAV	282 BAV	=	282 BAV	= 15
D7	Tonnages déchèteries	12 996 t	12 952 t	-	14 884 t	+ 23
D8	Tonnages entrants Recyclerie	121 t	151 t	+	101 t	- 28
D9	Tonnages Reprise Filières	914 t	1 174 t	+	774 t	- 29
D10	Dépenses Investissement	1 906 836 €	574 054 €	-	229 024 €	- 45

INDICATEURS DE PERFORMANCE						
INDICATEURS	2012	2013		2014		Page
P1	Taux absentéisme	7 j/empl/an	9 j/empl/an	+	5j/empl/an	- 13
P2	Fréquence de Collecte	C2/C1	C2/C1	=	C2/C1	= 16
P3	Ratio kg/an/hab OM	232 Kg/an/hab	202 kg/an/hab	-	181 kg/an/hab	- 18
P4	Ratio kg/an/hab CS	77 kg/an/hab	86 kg/an/hab	+	90 kg/an/hab	+ 20
P5	Taux de refus de tri	6,80%	8%	+	12%	+ 21
P6	Ratio kg/an/hab Verre	34 kg/an/hab	40 kg/an/hab	+	40kg/an/hab	= 22
P7	Recettes filières	159 556 €	148 249 €	-	101 697 €	- 29
P8	Recettes magasin Recyclerie	120 510 €	167 905 €	+	169 233 €	+ 30
P9	Dépenses de Fonctionnement	7 862 305 €	7 569 644 €	-	8 126 379 €	+ 43
P10	Coût imputé aux ménages	97,8 €/hab	99 €/hab	+	79,3 €/hab	- 43

Monsieur MARTY précise qu'une présentation de ce rapport d'activité doit être faite en Conseil Municipal, par les délégués.

Aucune remarque n'étant apportée, monsieur MARTY propose de valider le rapport d'activité 2014.

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

- Le Comité Syndical, à l'unanimité, valide le rapport annuel d'activité 2014.

Ressources Humaines

Point n° 5 : Délibération autorisant le recrutement d'un stagiaire pour l'étude sur les bornes d'apport volontaire

Monsieur MARTY demande à Maxime POULIQUEN, stagiaire, de se présenter. Maxime en dernière année d'école d'ingénieur en aménagement du territoire explique que durant ses 3 mois à l'USTOM, un travail de concertation aura lieu avec les différentes communes. Le but de cette démarche étant d'analyser les besoins en remplacement ou en supplément pour les bornes d'apport volontaire du verre sur le territoire.

Monsieur MARTY précise qu'un marché sur les points d'apport volontaire va être lancé pour permettre une remise à niveau et en état du parc.

Pour : 67

Contre : 0

Abstention : 0

- Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le recrutement d'un stagiaire pour une durée de 3 mois

Point n° 6 : Question Diverses

Monsieur MARTY suite à une question d'un délégué, explique que la benette de la COVED, toujours en circulation permet de collecter dans les endroits exigus (impasse, voie sans issues...) les ordures ménagères. Monsieur MARTY notifie que lors du prochain marché de collecte, cette prestation sera supprimée laissant place à des bacs de regroupement permettant la collecte en camion et des économies supplémentaires.

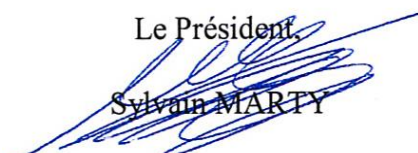
La distribution des bacs de tri ayant débuté au sud du territoire et se poursuivant vers le nord, un délégué soulève le manque d'information sur cette distribution.

Monsieur MARTY spécifie que le calendrier de ce marché, au délai trop court, a effectivement engendré des difficultés de distribution et de communication. Ces problèmes sont en cours de résolution pour que le territoire non doté pour le moment ne connaisse pas les mêmes difficultés.

Monsieur MARTY notifie aux membres que des réunions publiques sont organisées fin juin sur le territoire pour chaque Communauté de Communes. Les usagers seront informés par courrier mi-juin de la tenue de ces réunions et les délégués recevront par mail l'information préalablement.

Monsieur MARTY demande à l'assemblée de bien vouloir émerger les annexes du budget.

Il précise que l'ordre de jour étant épuisé, aucun délégué ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 19h30.

Le Président,

Sylvain MARTY